

Cette étude rend compte de l'évolution des principaux indicateurs Solvabilité II. Notre étude repose sur un panel* de 9 bancassureurs, 19 mutualistes, 29 assureurs traditionnels et assureurs de niche et exclut certaines compagnies du fait de leur structure spécifique jugée non représentative du marché de l'assurance français. Les éléments présentés s'appuient notamment sur l'analyse des SFCR et QRT publics.

L'année 2022 a été marquée par un **contexte macro-économique et politique sous tension**, contrastant avec les années précédentes marquées par la crise Covid. Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs du marché et l'ensemble des lignes d'activité ont été impactés par une **forte hausse de l'inflation** ainsi que la **remontée des taux**, qui ont joué un rôle important dans la valorisation et les calculs Solvabilité 2.

Ratios SII et MCR

Après une période de baisse débutée en 2019 puis de stabilité sur 2020 et 2021, **le ratio de solvabilité du marché français augmente de 4 pts en 2022**. Cette hausse moyenne est toutefois à nuancer par type d'assureurs. En effet les mutualistes retrouvent les niveaux de ratio de solvabilité d'avant crise Covid avec une hausse annuelle supérieure à 20 points alors que les assureurs traditionnels et assureurs de niche connaissent eux une baisse de leur ratio. Cela s'explique en partie par la part plus importante d'actifs obligataires chez les assureurs traditionnels qui ont été impactés par la forte remontée des taux au cours de l'année 2022.

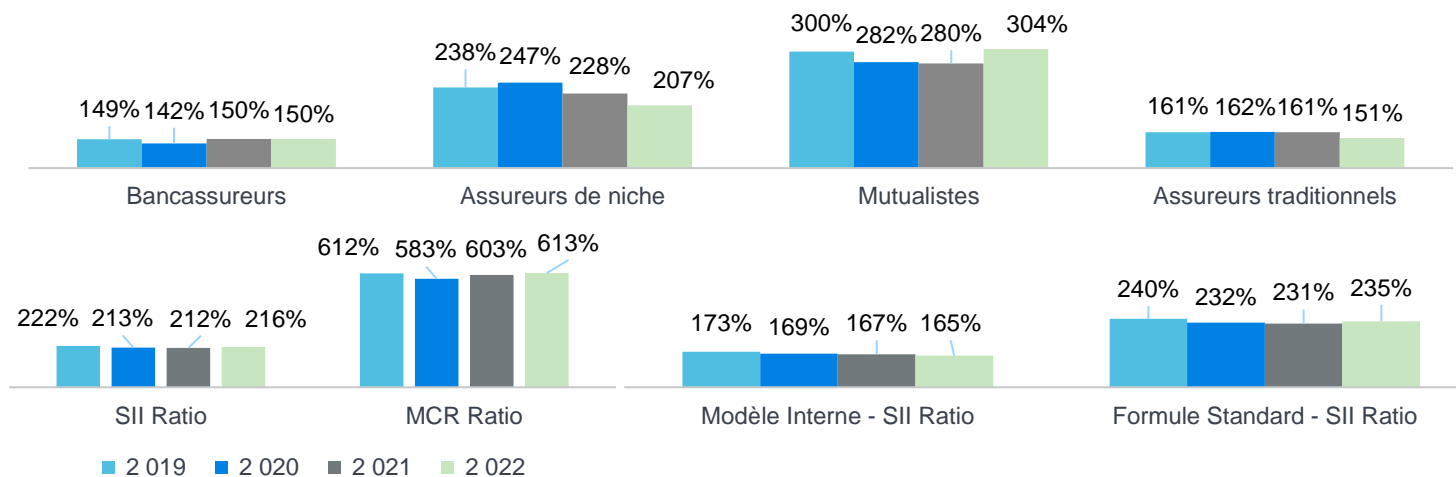
Répartition des risques au sein des SCR

Pour les assureurs en **formule standard**, soit 74% des primes acquises sur l'ensemble du panel de l'étude, les **risques de marché et de souscription non-vie** représentent les 2 principaux risques avec respectivement, en 2022, 37% et 42% de la somme des risques (y.c. risque opérationnel). Côté marché, la baisse s'explique notamment par l'effet Dampener sur le SCR actions (de 6,9pts en 2021 à -3,0pts en 2022) et dans une mesure plus proportionnée par la hausse des taux impactant à la baisse le SCR spread. S'agissant du risque de souscription, son augmentation annuelle en % est notamment liée à la baisse du poids du SCR de marché au sein de la répartition des SCR.

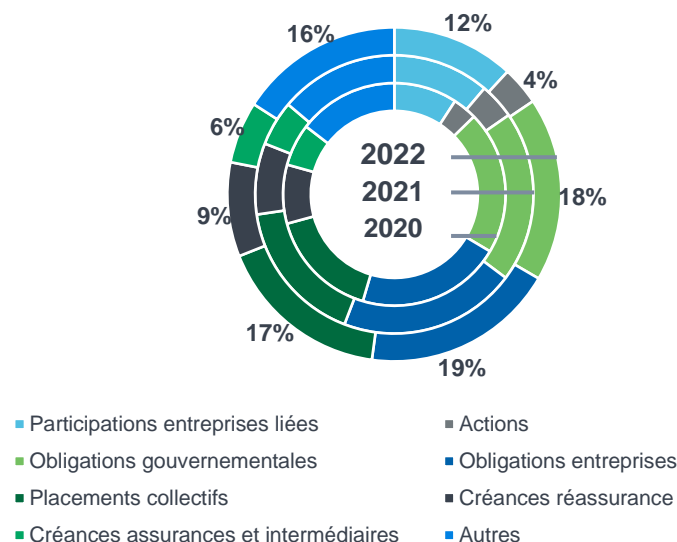
Répartition des actifs

La répartition des actifs est stable avec tout même une diminution de 2% de la part des obligations d'entreprises et gouvernementales (en moyenne en situation de moins-value latente de l'ordre de 8% à fin 2022 - source ACPR) en lien avec l'environnement économique mentionné dans le précédent paragraphe. Les obligations restent toutefois l'investissement majoritaire des assureurs avec presque 40% de la part de l'actif (hors placements collectifs). Dans la continuité des années 2020 et 2021 et dans le cadre de la finance durable et de la lutte contre les risques climatiques, les investissements des assureurs vers des **placements verts se poursuivent** et depuis la loi Energie Climat de l'an dernier, chaque assureur est désormais tenu de publier un rapport précisant son approche de l'investissement responsable (source Argus de l'assurance).

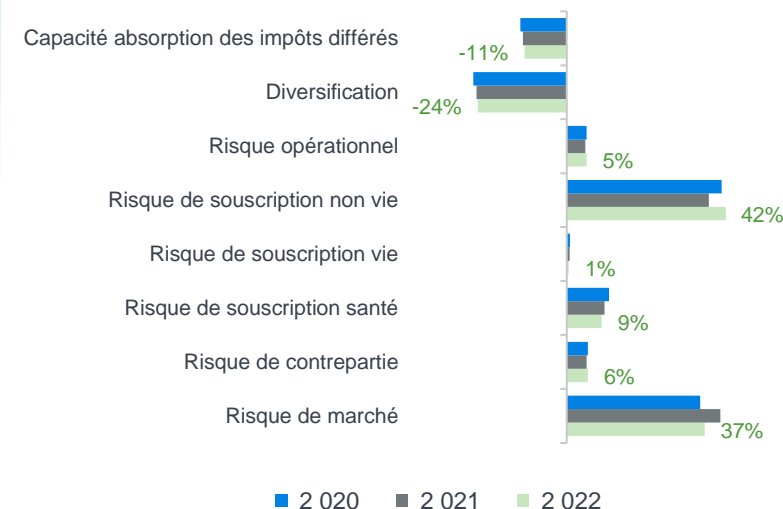
Ratios SII et MCR Totaux / Par type de modèle / Par type d'assureurs – SFCR 2019-2022



Répartition des actifs – SFCR 2020-2022



Répartition SCR Brut (Formule Standard) – SFCR 2020-2022



*Du fait d'un périmètre comportant des changements, certains chiffres pourront présenter des différences avec l'étude précédente.

Evolution des ratios combinés net

Le ratio combiné net de réassurance des assureurs français non-vie a connu une forte augmentation en 2022 (passant de 96,9% en 2021 à 99,5%) et ce malgré l'augmentation des primes. Cette importante hausse du ratio combiné est principalement liée à celle des sinistres « Incendie et autres dommages » et dans une moindre mesure ceux de l'assurance auto hors responsabilité civile.

Assurance Incendie et autres dommages : Cette branche est marquée par une forte augmentation de son ratio combiné avec une hausse de 8 points entre 2021 et 2022. Cela s'explique en majeure partie par les événements climatiques des printemps et été 2022 ainsi que l'inflation sur 2022. Par rapport à 2021, les fréquences relatives aux garanties Tempête-grêle-neige ont augmenté de 100% et aux incendies de 51% par rapport à 2021 (*) entraînant une hausse de 28% de la sinistralité.

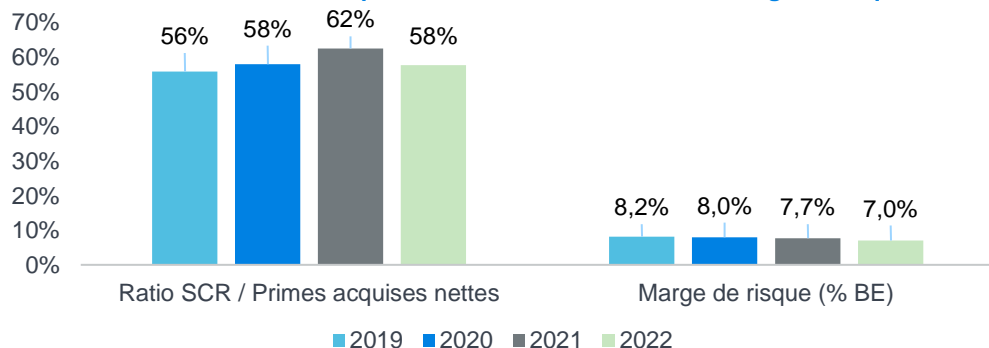
Assurance auto : Comme le secteur s'y était engagé auprès de Bercy, les évolutions tarifaires du secteur automobile sont restées en dessous de 3% (soit plus faibles que le niveau d'inflation d'environ 5%) alors que dans le même temps les assureurs ont connu une forte augmentation de leur sinistralité dommage auto expliquée par :

- l'inflation avec une augmentation conséquente du coût des réparations près de +10% sur les pièces de rechange et de 8% sur la peinture (**)
- la sinistralité climatique (orages et chute de grêle) impactant notamment le bris de glace (***)
- une augmentation de près de 23% des vols (**)

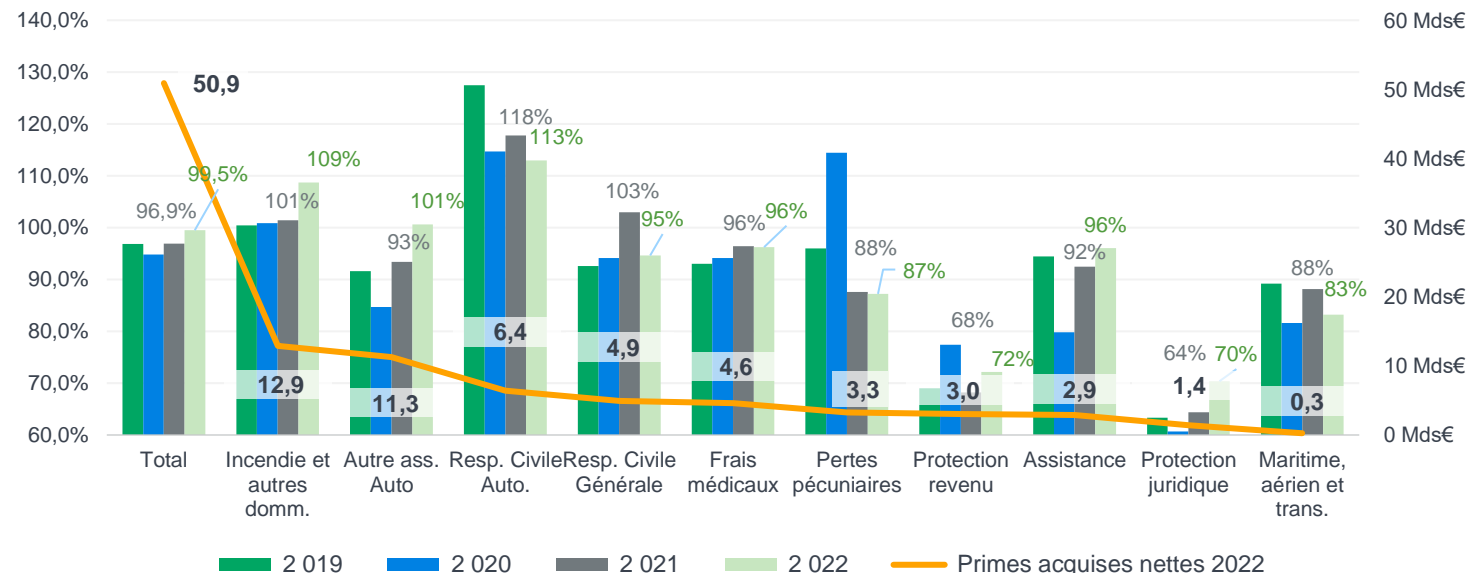
Cela a entraîné une hausse globale de la sinistralité de 12% par rapport à 2021 alors que les cotisations sur le marché ont augmenté de 3% de manière globale.

Responsabilité Civile Générale : Cette branche reste volatile pour l'ensemble des acteurs. Si des mali importants ont été constatés en 2021 sur le marché, en 2022 nous retrouvons les niveaux de ratios combinés de 2019.

Ratio SCR / Primes Acquisées nettes de réassurance et marge de risque



Evolution des ratios combinés nets de réassurance



La branche crédit-caution a été exclue de cette analyse, sa représentativité n'étant pas satisfaisante au sein de notre panel.

Couverture du SCR et Marge de risque

Couverture du SCR : Toutes compagnies confondues, les primes acquises de l'année permettent de couvrir 175% du SCR en moyenne. De plus, des disparités entre acteurs sont observées : les bancassureurs affichent une couverture du SCR par les primes acquises nettes de réassurance supérieure aux assureurs traditionnels (près de 260% de couverture) et les assureurs mutualistes affichent une couverture du SCR bien moindre, de 152% de couverture par les primes nettes. La couverture du SCR par les primes est en croissance par rapport à 2021. Cela s'explique notamment par une diminution des SCR (en lien avec un environnement de taux favorables aux acteurs non-vie).

Marge pour risque : Celle-ci demeure stable au niveau agrégé.

Notons qu'en fonction de la ligne d'activité, la marge pour risque calculée en pourcentage du Best Estimate peut varier et les ratios de marge observés les plus importants sont sur les branches « Protection du revenu », « Protection juridique » et « pertes pécuniaires »..

Le premier exercice officiel IFRS 17 a permis d'effectuer des rapprochements inter-normes et notamment pour les grandeurs présentant des définitions proches à l'instar de la **marge de risque (RM)** et de **l'ajustement au titre des risques non financiers (RA)** et ce d'autant plus que certains acteurs ont choisi une approche quantitative similaire à celle de la marge de risque pour la définition de leur RA. Si l'on pouvait anticiper un ratio RM/RA proche de 100%, le marché présente des ratios très fluctuants de 125% à près de 300% reflétant des niveaux de quantiles et approches différents sous IFRS 17 entre acteurs et potentiellement des stratégies divergentes à la transition.

(**) <https://www.argusdelassurance.com/assurance-dommages/auto/assurance-dommages-de-fortes-indexations-a-prevoir-pour-2023-en-auto-et-habitation.204502>

(***) France Assureurs - Assurance Dommages août 2022

Rétrospective 2022 et perspectives pour l'année 2023 (et les suivantes...)

Le marché français a été impacté par la forte inflation moyenne de 5,2% constatée sur l'année 2022 selon l'indice des prix à la consommation hors tabac vs. 1,6% en 2021 (source INSEE), qui s'explique principalement par les facteurs suivants : un niveau d'inflation de référence bas à la suite de deux années de crise Covid, la reprise de l'activité, une baisse de l'euro qui s'est accélérée en 2022 (augmentant le prix des importations) et la guerre en Ukraine causant une hausse des matières premières.

De surcroît et contrairement à l'année 2021, relativement épargnée par les catastrophes naturelles, 2022 a été marquée par une très forte sinistralité liée à des **événements climatiques**. Plusieurs événements de tempêtes, grêle et inondations ainsi que des incendies importants ont, en effet, jalonné le printemps 2022. Mais, c'est en particulier l'été 2022 qui s'est caractérisé par des feux de forêt et une très forte sécheresse, présente sur l'ensemble du territoire. Le montant pour le marché de cet épisode de sécheresse, provoquant des phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux fissurant les maisons individuelles, est **estimé à près de 3 milliards d'euros par la Caisse Centrale de Réassurance** (soit son événement le plus coûteux).

Ces événements soulèvent la **question de l'assurabilité de certains événements** dans ce contexte de dérive climatique. Les tendances observées semblent confirmer l'augmentation de la fréquence des sinistres dommages (+8,6% en 2022) et plus particulièrement les sinistres liés à un événement climatique. La (re)définition des **contours d'un partenariat public / privé pérenne et économiquement viable** semble dès lors nécessaire. Cette augmentation de la fréquence entraîne également des réflexions plus poussées du côté des assureurs mais également de l'Etat sur la définition de propositions notamment en termes de prévention et d'atténuation des risques (par exemple, côté marché de l'assurance via la définition de zoniers climatiques plus précis à des fins, notamment de prévention). C'est dans ce contexte, et après un premier exercice pilote en 2020-2021 de stress tests climatiques de l'ACPR alertant sur une forte exposition de certaines zones géographiques à plusieurs risques climatiques, que le second exercice de stress tests climatiques a été lancé par l'ACPR (communiqué du 6 juillet 2023) avec pour ambition une publication des résultats courant 2024.

Au-delà de la problématique climatique croissante, la France a également été marquée par des **émeutes** début juillet 2023 dont le **coût, atteignant 650M€**, correspond à des sinistres sur biens professionnels (55%), collectivités locales (35%) et particuliers (10%) (source France Assureurs). A ce titre, Bruno le Maire invite le marché de l'assurance à accélérer le processus d'indemnisation, à assouplir les délais de déclaration et à réduire les montants de « franchises » (*).

Enfin et parmi les principaux risques émergents pour le marché, le risque cyber reste un enjeu majeur pour les entreprises et les assureurs. En effet en 2022, le pourcentage de PME et TPE assurées contre le risque cyber reste faible (en dessous de 10%) alors même que la fréquence des cyberattaques a augmenté de 19% en 2022 (source Argus de l'assurance). Cette situation s'explique par diverses raisons à commencer par le sentiment persistant chez certains acteurs qu'ils ne peuvent pas être atteints par des cyber-attaques, les prérequis demandés par les assureurs à la souscription mais aussi une offre cyber qui reste coûteuse et difficile à tarifier du fait du manque de données disponibles et de recul.

(*) <https://www.argusdelassurance.com/les-assureurs/emeutes-les-mesures-de-bruno-le-maire-plongent-les-assureurs-dans-l-embarras.221157>

The recipient should not construe any of the material contained herein as investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting or other advice. The recipient should not act on any information in this document without consulting its investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting and other advisors. The materials in this document represent the opinion of the authors and are not representative of the views of Milliman, Inc. Milliman does not certify the information, nor does it guarantee the accuracy and completeness of such information. Use of such information is voluntary and should not be relied upon unless an independent review of its accuracy and completeness has been performed. Materials may not be reproduced without the express consent of Milliman.

Questions, contact: hinarii.pichevin@milliman.com, eliott.pradat@milliman.com, matthias.schoeffer@milliman.com

Risk Dashboard Mai 2023 (source EIOPA)

Sur la base de données collectées à Q4 2022 auprès d'un large panel d'assureurs européens, des dernières informations de marché et de toute information disponible, l'EIOPA a résumé dans le tableau ci-dessous la situation à Q1 2023 du niveau des risques auxquels sont soumis les assureurs :

Risques	Niveau	Tendance (Q1 2023)	Horizon (à 1 an)
Risques macroéconomiques	Elevé	Stable	Stable
Risques crédit	Moyen	Stable	Hausse
Risques de marché	Elevé	Stable	Hausse
Risque de liquidité et de financement	Moyen	Hausse	Stable
Solvabilité et profitabilité	Moyen	Stable	Stable
Interdépendances et déséquilibres	Moyen	Stable	Stable
Risques de souscription	Moyen	Stable	Hausse
Perceptions du marché	Moyen	Hausse	Stable
Risques liés aux critères ESG	Moyen	Stable	Hausse
Digitalisation et Risques Cyber	Moyen	Baisse	Hausse

Clés de lecture :

Cette étude s'appuie sur l'analyse des informations issues des reportings S2. Les sources principales des données utilisées sont les rapports sur la stabilité financière des groupes d'assurance annuels et trimestriels. Ces données sont complétées par les rapports prudentiels trimestriels et annuels. En sus, des données publiques sont également utilisées. A partir de cela, l'EIOPA construit des indicateurs (éléments décrits ci-après) auxquels un score est associé. Ces scores sont ensuite transformés et agrégés pour obtenir les 4 niveaux de risque.

Risques	Exemples d'indicateurs
Risques macroéconomiques	Croissance économique, indice des prix à la consommation, balance fiscale
Risques crédit	Exposition d'une catégorie d'actif vs. mesure du risque de crédit de cette catégorie
Risques de marché	Exposition vs. mesure du risque (via les taux de rendements), indicateur capturant différence entre taux d'intérêt garanti et retours sur investissement
Risque de liquidité et de financement	Taux de rachat, détention de cash & équivalents de cash, etc.
Solvabilité et profitabilité	Ratios de solvabilité, qualité des fonds propres, ratios combinés, ratios de retours sur investissement
Interdépendances et déséquilibres	Assureurs & réassureurs (volumes primes cédées), assureurs & banques, détention de dérivés, exposition à la dette souveraine, etc.
Risques de souscription	Evolution des primes émises, sinistralité, indicateur cat nat
Perceptions du marché	Analyse de la performance du marché de l'assurance, analyse des ratings, etc.
Risques liés aux critères ESG	Notation ESG, investissement dans des green bonds, exposition cat nat, etc.
Digitalisation et Risques Cyber	Risques Cyber, concurrence des Insurtech, fréquence des Cyber incidents, etc.

<https://www.eiopa.europa.eu/tools-and-data/risk-dashboard>